

**Réunion du Conseil d'administration  
du Mercredi 18 décembre 2024 à 15h00**

Délibération n°2024-46

Objet : Adoption du projet d'établissement 2025 – 2030 du Centre de  
Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Haute-Garonne (CDG31)

**Ont participé aux décisions**

---

**Collèges des communes affiliées**

- administrateurs titulaires présents : Mme GEIL-GOMEZ, M. LEFEBVRE, Mme CAMAIN, M. GUERRA, Mme TRILLES, M. FONTES, M. SAVELLI, Mme JARNOLE, M. RASPEAU, Mme GOUSMAR, M. CHARLAS, Mme ARTIGUES.
- administrateurs titulaires représentés par leurs suppléants : M. LADEVEZE représenté par M. GILLON ; Mme NAYA représentée par M. ALENÇON.
- administrateurs titulaires représentés par pouvoir : M. CADAS représenté par Mme GEIL-GOMEZ ; M. SALAT représenté par M. LEFEBVRE ; Mme DUPRAT représentée par Mme JARNOLE ; M. CAMPAGNE représenté par Mme TRILLES.

**Collège des établissements publics affiliés**

- administrateurs titulaires présents : M. CALAS, M. SIOUTAC.
- administrateurs titulaires représentés par leurs suppléants : Néant
- administrateurs titulaires représentés par pouvoir : Néant.

**Collège des adhérents article L.452-39 du Code Général de la Fonction Publique**

**Représentants des communes adhérentes**

- administrateurs titulaires présents : Néant.
- administrateurs titulaires représentés par leurs suppléants : Mme RIEU représentée par M. GUILLEMET.
- administrateurs titulaires représentés par pouvoir : Néant.

**Représentants des établissements publics adhérents**

- administrateurs titulaires présents : Mme DOSTE.
- administrateurs titulaires représentés par leurs suppléants : Néant.
- administrateurs titulaires représentés par pouvoir : Néant.

**Représentants du Conseil Départemental de la Haute-Garonne**

- administrateurs titulaires présents : Mme LUMEAU-PRECEPTIS.
- administrateurs titulaires représentés par leurs suppléants : Néant.
- administrateurs titulaires représentés par pouvoir : Mme FLOUREUSSES représentée par Mme CAMAIN.

## Contenu de la délibération

---

La Présidente rappelle que le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Haute-Garonne (CDG31) s'est engagé dans l'élaboration de son projet d'établissement, véritable boussole stratégique pour les six prochaines années (2025-2030) fondé sur une démarche participative et inclusive.

La Présidente précise que ce projet d'établissement est le fruit d'une réflexion collective impliquant élus, agents du CDG31 et acteurs locaux. Il constitue une feuille de route ambitieuse pour adapter l'organisation et les missions du CDG31 aux enjeux actuels et futurs des collectivités territoriales.

La Présidente indique également que le projet d'établissement repose sur quatre grands axes stratégiques déclinés en vingt actions concrètes visant à renforcer le rayonnement, l'organisation interne, la visibilité et l'adaptation des missions du CDG31 aux besoins des territoires

La Présidente présente et propose la validation des quatre axes et des vingt actions suivantes :

### **Axe 1 : Amplifier le rayonnement du CDG31 sur les territoires**

1. Dynamiser la politique partenariale.
2. Consolider la stratégie régionale de l'emploi.
3. Renforcer la présence territoriale.
4. Actualiser la gouvernance des données RH du territoire.
5. Favoriser l'internationalisation des politiques RH territoriales.

### **Axe 2 : Envisager une organisation interne plus souple et adaptée à nos missions**

6. Développer la qualité de vie au travail des agents du CDG31.
7. Déployer une culture de contrôle de gestion.
8. Adapter progressivement l'organisation des services.
9. Structurer le projet RH.
10. Affirmer la politique informatique et numérique.

### **Axe 3 : Réaffirmer l'identité du CDG31 et accentuer la visibilité de l'ensemble de ses missions**

11. Ajuster la stratégie de communication au nouveau positionnement stratégique.
12. Renouveler nos supports et outils de communication institutionnels.
13. Promouvoir nos engagements sociétaux et environnementaux.
14. Faciliter l'accessibilité de nos expertises via des outils issus de l'IA.
15. Animer et catalyser les synergies territoriales.

### **Axe 4 : Promouvoir l'adaptation des missions aux besoins du service public**

16. Devenir l'opérateur majeur de l'intérim territorial sur le territoire départemental.
17. Étendre et structurer l'offre de services en matière de médecine préventive.
18. Concevoir et proposer de nouvelles offres via une stratégie de marketing territorial.
19. Renforcer l'attractivité de la fonction publique territoriale.
20. Développer l'innovation RH et territoriale.

La Présidente indique par ailleurs que ce projet d'établissement ne constitue pas une fin en soi et reprend des actions stratégiques déjà en cours et initie de nouvelles actions issues de la concertation.

Elle précise que la mise en œuvre et le suivi seront assurés par un comité qu'un rapport annuel de mise en œuvre du projet d'établissement sera présenté au Conseil d'administration chaque fin d'année.

**Après discussion, le Conseil d'administration décide à l'unanimité :**

- d'approuver le projet d'établissement 2025-2030 et les actions qui le composent ;
- d'autoriser la mise en œuvre opérationnelle des actions identifiées.

Fait à Labège,  
Le 18/12/2024

La Présidente,



Sabine GEIL-GOMEZ